

PLAN FINANCIER À LONG TERME DE SAINT JOHN :

UNE FEUILLE DE ROUTE JUSQU'EN 2030

La Ville de Saint John a élaboré un plan financier à long terme de dix ans pour s'assurer d'être en mesure de fournir des services municipaux fiables et une infrastructure solide pour la prochaine décennie et au-delà. Le plan est une base qui établit des objectifs qui sont ensuite intégrés dans nos budgets annuels. En plus d'atteindre les objectifs initiaux, il établit également des objectifs complémentaires qui visent à réduire le taux d'imposition au fil du temps.



OBJECTIFS DU PLAN FINANCIER

- Éliminer le déficit de 10 millions de dollars en 2020
- Réduire la dette du Fonds général de 25 % d'ici 2030
 - Réduire la dette par habitant à 1 175 \$ d'ici 2030
 - Réduire le ratio du service de la dette à 9 % d'ici 2030
- Réduire l'encours total de la dette à long terme en pourcentage du budget de fonctionnement à 50 % d'ici 2030
- Maintenir les réserves à un minimum de 2 millions de dollars en tout temps
- Réduire le déficit infrastructurel de 25 % d'ici 2030
- Maintenir l'augmentation annuelle des salaires en accord avec la croissance de l'assiette fiscale
- S'attaquer au déficit infrastructurel et réduire la dette en augmentant l'investissement au fur et à mesure à 12 millions de dollars par année d'ici 2030



POSSIBILITÉS ET CONSIDÉRATIONS

Le plan à long terme aidera la Ville à gérer les défis et à rechercher les occasions de maximiser la croissance.

PRINCIPAUX DÉFIS :

- Les dépenses augmentent trois fois plus vite que les recettes, ce qui entraîne un déficit structurel
- Saint John a le taux d'impôt foncier le plus élevé de la province
- Les salaires et avantages sociaux des employés augmentent à un rythme qui devient inabordable
- La Ville est fortement tributaire de la dette
- La Ville fait face à un important déficit d'infrastructures vieillissantes
- Il est nécessaire de constituer des réserves pour financer les coûts prévus et imprévus

POSSIBILITÉS CLÉS :

- Les transformations de la réforme, qui nécessitent toutes l'appui du gouvernement provincial
 - Réforme de l'impôt foncier
 - Partage régional des coûts
 - Services régionaux partagés
 - Législation pour permettre la croissance grâce à de nouvelles sources de revenus
 - Arbitrage obligatoire
- Des investissements dans la croissance et le développement économique qui commenceront à porter leurs fruits
- La fin des paiements de pension temporaires, qui éliminera 9,5 millions de dollars par année d'ici 2028
- Conventions collectives récemment négociées avec quatre groupes de travail représentés sur cinq



HYPOTHÈSES DE BASE ET OBJECTIFS AMBITIEUX

Le plan financier repose sur quelques hypothèses de base :

- 1 Atteindre des taux de croissance stables de 1,5 %
- 2 Maintenir un taux d'imposition constant
- 3 Croissance de l'inflation d'au moins 1,5 %
- 4 Recevoir des subventions annuelles stables et inconditionnelles

Et, il est possible d'en faire plus!

Si les objectifs complémentaires étaient atteints, le taux d'impôt foncier prévu de la Ville pourrait être considérablement réduit.



PRINCIPALES POLITIQUES FINANCIÈRES

L'un des avantages d'un plan financier à long terme est qu'il permet à la Ville de se concentrer sur la perspective d'ensemble et les objectifs à long terme tout en poursuivant le processus budgétaire annuel. Le plan est guidé par une série de politiques de bon sens adoptées par le Conseil :

- 1 **Ne dépensez pas plus d'argent que ce que vous gagnez**
Éliminer le déficit structurel et s'assurer que les revenus d'exploitation couvrent les dépenses d'exploitation.
- 2 **Emprunter sagement**
La nouvelle dette à long terme émise ne financera que les projets approuvés dans le budget d'investissement – jamais de frais d'exploitation ou d'entretien.
- 3 **Économisez de l'argent pour les mauvais jours**
Changer d'état d'esprit pour « épargner d'abord » au lieu d'« emprunter d'abord » (réserves en capital). Mettre de l'argent de côté pour faire face à des dépenses imprévues et ponctuelles, comme un hiver rigoureux (réserves de fonctionnement).
- 4 **Prenez bien soin de votre propriété**
Planifier le remplacement des actifs afin d'améliorer la fiabilité du service à la clientèle et de maintenir les niveaux de service.
- 5 **Prenez le contrôle de vos dépenses avant qu'elles ne prennent le contrôle**
Aider à maintenir l'enveloppe salariale en accord avec la croissance de l'assiette fiscale.
- 6 **Remplacez le toit avant d'acheter de nouveaux meubles de salon**
Établir l'ordre de priorité de la façon dont l'argent des immobilisations est dépensé.